

Tarifs individuels

2019-2020

Tarifs des enseignements

Droit de base annuel	170 €
----------------------	-------

	≤ 3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
UEs à la carte*	42 €	56 €	84 €	112 €

*Toute modalité : cours en présentiel, cours à distance, cours hybride.

UEs de mise à niveau (MVA 911/912)	56 €
------------------------------------	------

Tarifs certifications

Licence professionnelle	820 €
Master - Mastère spécialisé	1130 €
Doctorat - HDR	Tarif ministériel en vigueur

Cas particuliers

CS6900A - Certificat de spécialisation Bilan de compétences et bilans de carrière	2 600 €
MR05100A - Master 2 Comptabilité, Contrôle, Audit	2 000€ pour 2 ans soit 1 000 € par année universitaire
MR12103A - Master 2 Management de la construction durable et des écoquartiers	1 200€ pour 2 ans soit 600 € par année universitaire
MR14800A - Master 2 Contrôle de gestion et audit organisationnel	2 000€ pour 2 ans soit 1 000 € par année universitaire
MR14901A - Master 2 Droit de l'entreprise parcours juriste d'entreprise	3 000€ pour 2 ans soit 1 500 € par année universitaire

Tarifs entreprises

2019-2020

Tarifs UEs à la carte*

	≤ 3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
UEs à la carte prises en charge par l'employeur.euse ou l'OPCA	420 €	560 €	840 €	1120 €

*Toute modalité : cours en présentiel, cours à distance, cours hybride.

Tarifs certifications

Licence professionnelle	3 000 €
Master 2 - Mastère spécialisé	4 000 €
Doctorat - HDR	5 000 €

Cas particuliers

MR05100A - Master 2 Comptabilité, Contrôle, Audit	6 000€ pour 2 ans soit 3 000€ par année universitaire
MR12103A - Master 2 Management de la construction durable et des écoquartiers	4 000€ pour 2 ans soit 2 000€ par année universitaire
MR14800A - Master 2 Contrôle de gestion et audit organisationnel	6 000€ pour 2 ans soit 3 000€ par année universitaire
MR14901A - Master 2 Droit de l'entreprise parcours juriste d'entreprise	6 000€ pour 2 ans soit 3 000€ par année universitaire

LES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER POUR BÉNÉFICIER D'UNE EXONÉRATION DES FRAIS D'INSCRIPTION

Obligatoirement, par voie postale :

- le dossier d'inscription Web et le contrat de formation
- la copie d'une pièce officielle d'identité
- si vous n'avez pas utilisé le paiement en ligne, un chèque libellé en euros correspondant au montant total des frais d'inscription (à l'ordre du régisseur des recettes de la scolarité du Cnam)
- le cas échéant et selon votre situation, un justificatif d'exonération (cf. tableau ci-dessous) :

Votre situation	Type d'exonération	Pièce justificative à fournir
Pupille de la nation ou de l'État	Totale	Carte
Auditeur.rice d'une autre entité du Cnam (inscription complémentaire)	Partielle*	Attestation d'inscription de l'année en cours
Demandeur d'emploi en fin de droits (droits épuisés)	Partielle*	Attestation du Pôle Emploi précisant la date de la dernière indemnisation datant de moins d'un mois
Bénéficiaire de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)	Partielle*	Dernière attestation de paiement de l'ARE datant de moins d'un mois
Bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA)	Partielle*	Dernière attestation de paiement du RSA datant de moins d'un mois
Bénéficiaire de l'allocation spécifique de solidarité (ASS)	Partielle*	Dernière attestation de paiement de l'ASS datant de moins d'un mois
Bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH)	Partielle*	Dernière attestation de paiement de l'AAH datant de moins d'un mois

* exonération des 170 € de droits de base pour l'année universitaire en cours

Des exonération nécessitent votre déplacement à la Fabrique des compétences :

Votre situation	Type d'exonération	Pièce justificative à fournir
Étudiant.e boursier.ère sur critères sociaux inscrit.e à une formation initiale du Cnam	Totale	Attestation d'inscription de l'année en cours
Étudiant.e titulaire d'une bourse obtenue dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne inscrit.e à une formation initiale du Cnam	Totale	
Étudiant.e étranger.ère titulaire d'une bourse du gouvernement français inscrit.e à une formation initiale du Cnam	Totale	
Apprenti.e du Cnam	Totale	Carte d'apprenti.e ou contrat d'apprentissage de l'année en cours
Personnel permanent du Cnam - sauf FOAD (sauf vacataire occasionnel.le et contractuel.le saisonnier.ère)	Totale	Contrat ou arrêté de nomination
Réfugié.e	Partielle*	Carte de résident de l'OFPRA

* exonération des 170 € de droits de base pour l'année universitaire en cours

Si vous êtes concerné.e par l'un de ces types d'exonération :

- Procédez à votre inscription administrative sans choisir d'exonération et sans procéder au paiement en ligne
- Régularisez votre inscription auprès de la Fabrique des compétences du centre Cnam Paris (292, rue Saint-Martin, Paris 3^e, accès 17), muni.e du dossier d'inscription web, du contrat de formation, d'un titre de paiement et du justificatif d'exonération adapté.